

## Ordre du jour

## 1. Communications

## 2. 5595 - Proposition de révision de l'article 10 de la Constitution

5596 - Proposition de révision de l'article 16 de la Constitution

*(Déclaration de recevabilité)*

## 3. 5533 - Projet de loi

1) relatif à la lutte antitabac;

2) modifiant la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'État;

3) modifiant la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux;

4) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 concernant la sécurité et la santé des travailleurs au travail;

5) abrogeant la loi modifiée du 24 mars 1989 portant restriction de la publicité en faveur du tabac et de ses produits, interdiction de fumer dans certains lieux et interdiction de la mise sur le marché des tabacs à usage oral

*(Rapport de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale - Discussion générale - Amendements - Votes et dispense du second vote constitutionnel - Motion - Résolution)*

## 4. 5558 - Projet de loi portant renforcement des structures de direction des administrations fiscales

*(Rapport de la Commission des Finances et du Budget - Discussion générale - Vote et dispense du second vote constitutionnel)*

## 5. 5346/5420 - Projet de loi portant introduction d'un Code du Travail (suite)

*(Vote et dispense du second vote constitutionnel)*

## 6. 5518 - Projet de loi portant

1. transposition de la directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique;

2. transposition de la directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail;

3. modification des articles 8 et 13 de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées;

4. abrogation de l'article 6 de la loi modifiée du 12 mars 1973 portant réforme du salaire social minimum

*(Rapport de la Commission du Travail et de l'Emploi - Discussion générale)*

## 7. Hommage à Monsieur Niki Bettendorf

## 8. Projet de loi 5518 (suite)

*(Discussion générale - suite - Vote et dispense du second vote constitutionnel)*

## 9. Demandes en naturalisation

Au banc du Gouvernement se trouvent: MM. Fernand Boden, Luc Frieden, François Biltgen, Mars Di Bartolomeo et Claude Wiseler, Ministres.

*(Début de la séance publique à 14.31 heures)***M. le Président.** - D'Sitzung ass op.

Huet d'Regierung eng Kommunikatioun ze maachen? Här Minister, huet d'Regierung eng Kommunikatioun ze maachen?

**M. Mars Di Bartolomeo,** *Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.* - Neen, Här President.

## 1. Communications

**M. le Président.** - Ech hu folgend Kommunikatiounen ze maachen:

«Notre amour de la liberté ne doit pas nous entraîner à ignorer les problèmes qu'engendrent ses abus.»

Avec cette citation du philosophe Karl Popper, à la fin du débat sur le rapport intitulé «Allégations de déclarations secrètes et de transferts

interétatiques illégaux de détenus concernant des États membres du Conseil de l'Europe», le rapporteur de la Commission des questions juridiques et des droits de l'Homme, M. Dick Marty, a mis en évidence la ligne à suivre:

«Rigueur, mais respect des droits fondamentaux. C'est avec un comportement profondément éthique que nos démocraties pourront relever ces grands défis. Une démocratie qui est mûre et solide devrait avoir le courage de dire: oui, nous avons fait des erreurs, nous l'avons compris, nous allons changer. C'est le message que nous souhaitons adresser aujourd'hui.»

Au cours du susdit débat, un des points forts de la troisième session de 2006 de l'APCE, sont également intervenus: M. Franco Frattini, Vice-Président de la Commission européenne, chargé de la justice, de la liberté et de la sécurité; M. Cem Özdemir, Vice-Président de la

Commission temporaire du Parlement européen sur l'utilisation alléguée de pays européens par la CIA pour le transport et la détention illégale de prisonniers; ainsi que M. Terry Davis, Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Ont été présents à cette troisième partie de la session ordinaire de 2006 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui s'est tenue à Strasbourg, du 26 au 30 juin 2006: M. Marcel Glesener, Président de la délégation, MM. Norbert Hauptert et Jean Huss ainsi que Mme Anne Brasseur, suppléants. Se sont excusés: Mme Lydie Err, Vice-Présidente, et M. Charles Goerens, membres effectifs.

Lors de cette session Mme Brasseur a été nommé Vice-Présidente de la Sous-commission de la jeunesse et des sports de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation.

Après l'ouverture de la première séance de cette troisième partie par le discours du Président de l'Assemblée, M. René van der Linden, il est procédé à la vérification des pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée, à l'adoption du procès-verbal de la réunion de la Commission permanente à Moscou en mai 2006 ainsi qu'à l'approbation du rapport d'activités du Bureau et de la Commission permanente.

Ensuite l'Assemblée est passée à l'ordre du jour, dont les autres points culminants des huit séances ont été les suivants:

- mise en œuvre de la Résolution 1480 (2006) sur la contestation des pouvoirs de la délégation parlementaire d'Azerbaïdjan;

- relations extérieures du Conseil de l'Europe;

- élection de Mme Päivi Hirvelä, au titre de la Finlande, comme juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme avec mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2013;

- élection de Mme Isabelle Berro-Lefevre, au titre de Monaco, comme juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme avec mandat du 27 juin 2006 au 26 juin 2012 et

- élection de M. Giorgio Malinverni, au titre de la Suisse, comme juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme avec mandat du 19 janvier 2007 au 18 janvier 2013;

- contribution de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) au développement économique en Europe centrale et orientale avec l'intervention de M. Jean Lemierre, Président de la BERD;

- droits fondamentaux des migrants irréguliers avec l'intervention de Mme Nouzha Chekrouni, Ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc, chargée des Marocains résidant à l'étranger;

- liberté d'expression et respect des croyances religieuses avec le discours de M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la Turquie;

- suivi du Troisième Sommet des chefs d'État et de Gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe (Varsovie, 16-17 mai 2005) avec

a) la mise en œuvre des décisions du Troisième Sommet,

b) les migrations, les réfugiés et la population dans le cadre du Troisième Sommet,

c) la priorité à la coopération culturelle,

- les parlements unis pour combattre la violence domestique con-

tre les femmes avec l'intervention, entre autres, de Mme Yakin Ertürk, rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence contre les femmes,

- position de l'Assemblée parlementaire à l'égard des États membres et observateurs du Conseil de l'Europe n'ayant pas aboli la peine de mort,

- évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (mai 2005-juin 2006),

- la prévention des incendies de forêts et

- liberté académique et autonomie des universités.

Au cours de cette troisième session de 2006 l'Assemblée a pu suivre

- la communication du Comité des Ministres faite à l'Assemblée parlementaire par M. Alexandre Grouchko, Ministre adjoint des Affaires étrangères de la Fédération de Russie et

- l'allocution de M. Sergueï Mironov, Président du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie.

En plus se sont tenues deux discussions selon la procédure d'urgence: l'une sur la réforme constitutionnelle en Bosnie-Herzégovine et l'autre sur les conséquences du référendum au Monténégro.

L'Assemblée a adopté dix recommandations et onze résolutions en rapport avec les sujets à l'ordre du jour.

«D'après la loi des dominos, la région dans son ensemble pourrait basculer dans une spirale dangereuse.»

Avec ces mots Monsieur Vuk Drašković, Ministre des Affaires étrangères de la Serbie, a appuyé sa mise en garde contre le fait que des puissants de ce monde pourraient proclamer sur le territoire de la Serbie un nouvel État albanais dans les Balkans, le Kosovo. Les Serbes du monde entier, et pas seulement en Serbie, percevraient une telle décision comme une humiliation nationale et des forces politiques rétrogrades prendraient probablement le pouvoir à Belgrade. Pour celles-ci, l'UE, les États-Unis et l'OTAN sont des ennemis. Le ministre a aussi précisé que suite à une telle décision la Serbie remettrait en cause sa demande d'adhésion à l'Union européenne.

Bien que la capture du général Ratko Mladić soit une condition indispensable pour les négociations sur l'adhésion de la Serbie à l'UE, M. Charles Goerens, Président honoraire de l'Assemblée et corapporteur pour la Serbie de la Commission de suivi de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, a déclaré lors d'une conférence de presse commune avec M. Drašković avoir été frappé au cours d'une récente visite à Belgrade par le refus des jeunes Serbes de servir d'otages à la capture de Mladić.

À la première partie de la 52<sup>e</sup> session de l'Assemblée le l'Union de l'Europe occidentale, qui a eu lieu à Paris du 19 au 21 juin 2006, le Luxembourg a été représenté par le Président de la délégation, Monsieur le Député Marcel Glesener, et Monsieur le Député Charles Goerens, Membres effectifs, ainsi que par le Député Monsieur Norbert Hauptert, Membre suppléant, les membres Mmes Lydie Err et Anne Brasseur ainsi que M. Jean Huss s'étant excusés.

Les principaux thèmes figurant à l'ordre du jour de la susdite session ont été

- les nouveaux défis d'une politique européenne étrangère, de sécurité et de défense commune – Réponse au rapport annuel au Conseil,

- les relations entre l'Assemblée de l'UEO et le Parlement européen,

- les aspects de la PESD – Réponse au rapport annuel au Conseil,

- l'opinion publique et la mission Althea: un an après,

- la sécurité et la stabilité dans la région méditerranéenne,

- les forces européennes en Afghanistan: leçons à tirer,

- les régimes de pensions dans les organisations coordonnées,

- projet de budget de l'Assemblée pour 2006 – Avis du Conseil,

- la recherche en matière de sécurité en Europe – Réponse au rapport annuel au Conseil,

- le déploiement d'armements dans l'espace,

- le rôle de la Force de gendarmerie européenne et

- la non-prolifération des armes de destruction massive.

En outre, l'assistance a pu suivre

- au cours de la première séance de lundi après-midi les discours

- de M. Pierre Masseret, Président de l'Assemblée,

- de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères de la Belgique, Président entrant du Conseil de l'UEO et

- de M. Seppo Kääpäinen, Ministre de la Défense de la Finlande, représentant la Présidence entrante de l'UE;

- au cours de la deuxième séance de mardi matin le discours

- de M. Vuk Drašković, Ministre des Affaires étrangères de la Serbie;

- au cours de la troisième séance de mardi après-midi les discours

- de Mme Dora Bakoyannis, Ministre des Affaires étrangères de la Grèce,

- de M. Hikmet Çetin, Haut représentant civil de l'OTAN en Afghanistan;

- au cours de la quatrième séance de mercredi matin l'intervention

- de M. Hendrik Daems, Président de la Commission des relations extérieures de la Chambre des représentants belge, représentant le Président de la Chambre.

L'Assemblée a adopté lors des quatre séances de cette première partie de sa 52<sup>e</sup> session 2 directives et 10 recommandations au Conseil.

## 2. 5595 - Proposition de révision de l'article 10 de la Constitution

## 5596 - Proposition de révision de l'article 16 de la Constitution

## Déclaration de recevabilité

Esou wéi den Artikel 57 (1) vum Chamberreglement et virgesäit, hunn d'Fraktionspresidenten sech dofir ausgeschwät, dass d'Revisiounsvirschléi 5595 a 5596 iwwert d'Artikelen 10 a 16 vum der Verfassung fir recevabel erkläert ginn.

Ass d'Chamber domat averstanen?

**Une voix.** - Jo, Här President.**M. le Président.** - Dann ass et esou decidéiert.

Mir kommen elo zur Diskussioun vum Projet de loi 5533. D'Riedezäit ass nom Modell 3 festgeluecht. Et si bis elo ageschriwwen: d'Madame Stein, den Här Bettendorf, den Här Huss, den Här Gibéryen, den Här Jaerling, d'Madame Arendt an d'Madame Brasseur. D'Wuert huet elo de Rapporteur vun dësem Projet de loi, déi honorerabel Madame Lydia Mutsch. Madame Mutsch, Dir hutt d'Wuert.